

Image not found or type unknown



devoir de reserve et neutralité agent public

Par **LJk**, le **22/07/2024** à **11:07**

Bonjour

Un maire reproche à 1 agent municipal (de cat minimum) de manquer à son devoir de neutralité et réserve car il a partagé sans commentaire aucun , sur sa page FB personnelle l'affiche d'1 concert et festivités organisés par 1 collectif citoyen en opposition à 1 projet soutenu par la dite municipalité pour l'implantation d'1 usine polluante ,

Il s'agissait d'1 repartage sans aucun commentaire ni ref à la municipalité ou fonction du dit agent...

Est ce abusif?

Merci

Par **youris**, le **22/07/2024** à **12:08**

bonjour,

vous pouvez consulter ce lien : [devoir de réserve, de discrétion, de neutralité et secrets professionnels dans la fonction publique](#)

salutations